

## Tir de barrage sur les aides publiques à la rénovation énergétique

Lors de la 11<sup>ème</sup> Convention EEB de Cardonnel Ingénierie, le député Jean-Yves Le Déaut a souhaité que, en matière d'efficacité énergétique des bâtiments, les aides publiques soient attribuées à des projets et non plus à des produits, tandis que Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable, estimait que, pour ces aides publiques, il fallait à la fois plus de cohérence entre elles et une visibilité qui aille au-delà de 2015. M. Pelletier a dit aussi que, avec une stabilité de ces aides dans le temps, l'objectif de 500 000 logements rénovés par an était « à notre portée », mais peut-être pas dès 2017. Pour sa part, Alain Maugard, président de Qualibat, a souligné que la France était dans le bon « timing » pour réussir à construire, avec les techniques actuelles, des bâtiments conformes à la future réglementation 2020. Il a également déclaré que, plus on progresserait vite en construction neuve, plus rapidement se développerait le marché de la rénovation énergétique. M. Maugard a dit également qu'il jugeait désormais que ce pouvait être une bonne chose de réaliser des rénovations énergétiques en plusieurs fois et non pas tout d'un seul coup.

De son côté, Philippe Estingoy, directeur général de l'Agence Qualité Construction, a déclaré que son organisme avait constaté plusieurs pathologies récurrentes sur des bâtiments ambitionnant d'aller au-delà de la RT2012, et en particulier un surdimensionnement d'équipements de chauffage, ainsi que des problèmes de qualité de l'air intérieur à cause de poêles cheminées. Par ailleurs, il a annoncé que de nombreux calepins de chantier issus du programme RAGE sortiraient au premier semestre 2015. Pour sa part, Sébastien Delmas (Effinergie) a jugé que, notamment grâce à la PAC sur air extrait et au chauffe-eau thermodynamique, il était « relativement facile » d'obtenir le label BBC-Effinergie Rénovation, sauf en cas de CEI (car s'impose alors une réhabilitation « un peu lourde », a-t-il dit). Il a reconnu également qu'il y avait « pas mal de difficultés » pour obtenir ce label en maison individuelle et qu'un assouplissement des règles pour ce segment était envisagé. Par ailleurs, sont envisagés également des labels BEPOS Effinergie en rénovation de logement, ainsi qu'à l'échelle de quartiers.

### *RT2012 : quelles conséquences pour les professionnels du bâtiment ?*

De son côté, Xavier Faure (Deveko) a présenté une étude auprès de professionnels du bâtiment (dont 11,8% d'installateurs chauffagistes) par sa société et Cardonnel Ingénierie, enquête d'où il ressort que 42,5% des professionnels interrogés considèrent la RT2012 comme une opportunité pour leur profession, contre 10,5% qui jugent que c'est un risque. Avec la RT2012, le temps de réalisation des projets a augmenté de 20 à 40% pour 24,6% de ces professionnels, de 10 à 20% pour 43,3%, de 50% pour 4,3%, de plus de 60% pour 6,2%, tandis que 21,6% ne signalent aucun impact à ce niveau. L'enquête révèle également que, toujours à la suite de la RT2012, les marges ont été « fortement réduites » pour 13,6% des entreprises interrogées et « plutôt réduites » pour 44,2%, tandis qu'elles restaient inchangées pour 31,2%. Les marges ont plutôt augmenté, par contre, pour 9,3% et « fortement » augmenté pour 1,7%. Par ailleurs, 71,7% des professionnels interrogés disent que leur rôle de conseil auprès des clients a augmenté avec la RT2012. D'autre part, 62,1% souhaitent une clarification des valeurs par défaut dans le moteur de calcul de la RT2012. Et 47,1%, une clarification des Titres V. Autre enseignement de l'enquête : 31,3% prévoient un chiffre d'affaires 2014 stable, 19% en hausse, 49,7% en baisse. Pour sa part, Pauline Mispoulet, PDG du Gesec, a regretté « la grande frilosité » des clients en matière de rénovation énergétique. En diffus, les clients sont « assez peu motivés », tandis que, en tertiaire privé, les préoccupations de rentabilité « à très court terme » dominant et les installateurs « sont assez peu suivis », a-t-elle dit. A propos des aides publiques en faveur de la rénovation énergétique, elle a parlé de « maquis » et de « parcours du combattant ». Au sujet des filiales d'installation et de maintenance des grands énergéticiens, elle a souhaité des « conditions de marché saines et équitables ».

## Les Français consomment de plus en plus de chaleur renouvelable

En chauffage et refroidissement, en France, la part des EnR dans la consommation finale brute d'énergie est passée de 17,3% en 2012 à 18,3% en 2013. C'est ce qui ressort d'une récente étude du ministère en charge de l'énergie. Dans le seul secteur résidentiel, la consommation finale d'EnR thermiques corrigée des variations climatiques a progressé de 4% en 2013 (contre +4,6% en 2012). Le résidentiel a représenté 64% de la consommation finale des EnR thermiques ou issues de la valorisation des déchets. Le bois-énergie a constitué près de 80% de cette consommation, suivi des PAC (14%), des déchets (5%) et du solaire thermique (à peine 1%). En 2013, la consommation finale de gaz naturel a diminué de façon parallèle dans le résidentiel et le tertiaire, après une année de stagnation en 2012. L'étude ajoute que les EnR - « portées par le développement du bois dans le résidentiel, mais également par les ventes de PAC » - ont poursuivi leur progression l'an passé. A propos des PAC, l'étude indique que le parc installé a continué de croître en 2013. Au sujet du solaire thermique, elle signale que le parc était de 1,9 million de m<sup>2</sup> à fin 2013, en progression de 8,8% (contre +10,5% un an plus tôt), avec une production de 87 ktep (contre 79 ktep). En biomasse solide (hors déchets renouvelables incinérés), la production énergétique primaire a progressé de 9% en 2013. Le bois-énergie, qui a représenté 97% de cette production, s'est accru de 9% également, et ce notamment en raison de l'accroissement des besoins pour le chauffage des ménages, explique l'étude, qui précise que, l'an passé, ont été vendus 524 000 appareils de chauffage au bois (contre 489 000 en 2012 et 467 000 en 2011). Le segment des poêles à bois est le plus porteur : l'année dernière, il a représenté 66% des ventes et a enregistré une progression de 13%, précise l'étude. Quant aux ventes de chaudières, elles ont augmenté de 11%, à 21 500 unités. Plus de 70 % des ventes d'appareils de chauffage au bois constituent un primo équipement. Et, dans plus de 80% des cas, les appareils sont destinés à l'équipement d'une résidence principale de type individuel.

- **EN BREF.** En 2013, le chiffre d'affaires des 7 876 entreprises de chauffage, plomberie et couverture adhérentes des centres de gestion agréés membres du réseau FCGA/Anprecega n'a progressé en moyenne que de 0,1% (à 170 000 euros), tout comme l'EBE et le résultat courant (à 46 000 euros), tandis que la marge brute, la valeur ajoutée et les charges de personnel augmentaient respectivement de 0,9%, 0,7% et 2,1%. A la FCGA, on estime que la progression de la marge brute s'explique par une diminution du coût des achats. Sur les quatre dernières années, les facturations ont reculé de 1,3%, le résultat courant de 5,4%, tandis que les charges de personnel progressaient de 11,9%. L'an passé, la marge brute a représenté 61% du chiffre d'affaires, la valeur ajoutée 44%, les charges de personnel 13%, l'EBE 29% et le résultat courant 27%. Un tiers des entreprises a enregistré, l'an passé, un résultat courant supérieur à 51 000 euros, 29% entre 34 et 51 000 euros, 29% également entre 17 et 34 000 euros et 9% moins de 17 000 euros.